

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1555

Artikel: Développement durable : l'évaluation des entreprises
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Distinguer la croissance et le développement

Dans ces colonnes, nous avons critiqué à plusieurs reprises le fétichisme auquel donnent lieu certains indicateurs économiques. Comme si le niveau et l'évolution du PNB ou du PIB représentaient le dernier mot en matière de développement des nations ou même de bonheur des peuples.

Au cours de la dernière décennie du siècle précédent sont apparus des indicateurs alternatifs qui prennent en compte les dimensions sociales et environnementales. Mais ces outils n'ont pas encore acquis la notoriété, la légitimité et le soutien qui leur permettraient d'équilibrer la perception exclusivement économique et monétaire prédominante aujourd'hui.

Le célèbre indicateur de développement humain (IDH), proposé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), est le premier indicateur alternatif qui synthétise en un chiffre la richesse et le progrès d'un pays. Il résulte de la moyenne entre le PIB, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'instruction. Le PNUD a également développé l'indicateur de pauvreté humaine (IPH) qui tient compte à égalité de la

probabilité de décéder avant soixante ans, du taux d'illettrisme, de la proportion de personnes en deçà du seuil de pauvreté et du pourcentage de chômeurs de longue durée.

Ces indicateurs restent très rudimentaires, basés sur des données parfois lacunaires et peu aptes à montrer des écarts significatifs entre les pays économiquement riches. Néanmoins on observe avec intérêt que les pays nordiques présentent des performances sociales nettement meilleures que leurs performances économiques brutes, alors que les pays anglo-saxons s'en sortent mal en matière de pauvreté humaine.

Des chercheurs américains ont proposé un indicateur de santé sociale fondé sur seize variables (santé, éducation, chômage, inégalités, pauvreté, accidents et risques divers). Pour les Etats-Unis, les courbes du PIB et cet indicateur de santé sociale s'éloignent de manière spectaculaire à partir de 1973-1974.

Le développement durable, un concept défini en 1987 par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (Commission Brundtland), a également suscité la construction d'indicateurs. Le plus intéressant d'entre eux, l'indicateur de progrès

véritable (Genuine Progress Indicator, GPI), élaboré par un institut californien, part de la mesure de la consommation des ménages, à laquelle on ajoute des contributions au bien-être exprimées en termes monétaires, telles que les activités bénévoles et le travail domestique. Puis on soustrait la valeur estimée des richesses naturelles perdues (dommages à l'environnement, destruction des ressources non renouvelables, ...) et des dégâts sociaux (chômage, délits, accidents, inégalités, ...).

Ce genre d'indicateurs est bien sûr discutable. On peut critiquer la pondération des facteurs comme la valeur monétaire qui leur est attribuée. Mais les indicateurs classiques tels que le PIB ne reposent-ils pas eux aussi sur des conventions discutables? jd

Alternatives économiques, n°211, février 2003
 Patrick Viveret, *Les nouveaux facteurs de richesse*, 2002
www.mediasol.org/download/viveret.pdf
 Bernard Perret, *Indicateurs sociaux : état des lieux et perspectives*, 2002
perso.wanadoo.fr/bernard.perret/indisoc.htm

Développement durable

L'évaluation des entreprises

Une étude comparée des rapports sur le développement durable de six grandes entreprises suisses vient d'être publiée par Actares (Actionnariat pour une économie durable). Depuis quelques années, de grandes entreprises publient ce genre de documents en plus de leur rapport d'activité. Actares, qui compare les rapports publiés et non les pratiques réelles, classe en tête ABB et le Credit Suisse, place ensuite Holcim (l'ancienne Holderbank) et Novartis et termine avec Nestlé et Swiss Re.

Les rapports doivent donner des informations sur la stratégie de l'entreprise en relation avec le dé-

veloppement durable, ses relations avec ses partenaires, clients et sous-traitants, ainsi que toute une batterie d'indicateurs humains et environnementaux. Face à ce classement deux questions viennent immédiatement à l'esprit : tout d'abord, ces rapports sont-ils un luxe que seules peuvent se permettre de grandes entreprises occidentales? et ensuite, la comparaison entre des entreprises aussi différentes a-t-elle un sens?

Il est clair que les entreprises du Nord doivent montrer la voie. Personne ne s'attend à ce que Gazprom, Lukoil ou le groupe Tata se montrent soucieux de leur environnement. Par contre, dès l'ins-

tant où les informations sur le développement durable figurent dans des critères d'attribution de marchés publics par exemple, il est certain que les grandes sociétés devront peu ou prou s'aligner. Des consultants spécialisés commencent à apparaître, souvent issu des syndicats ou des ONG, à l'image de Vigeo, l'agence de notation sociale créée en France par Nicole Notat, ancienne syndicaliste. La possibilité pour des entreprises de taille moyenne de réaliser des rapports sur le développement durable dépend étroitement de l'accès à des experts travaillant à des coûts raisonnables.

Naturellement, placer dans un

même classement le Credit Suisse qui évolue dans le monde éthétré de la haute finance et Nestlé confronté aux conditions de travail de millions de producteurs du tiers-monde n'a pas grand sens. Mais le mérite d'Actares est de confronter, pour la première fois, des rapports sur le développement durable de grandes sociétés et de faire apparaître crûment leurs points forts et leurs zones d'ombre, exercice dont ces grands groupes devraient, on l'espère, tirer quelque profit. jg

Le rapport est disponible sur le site www.actares.ch